



N°27
14/08/2024



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FREDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr
Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr
Suppléance :
FREDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

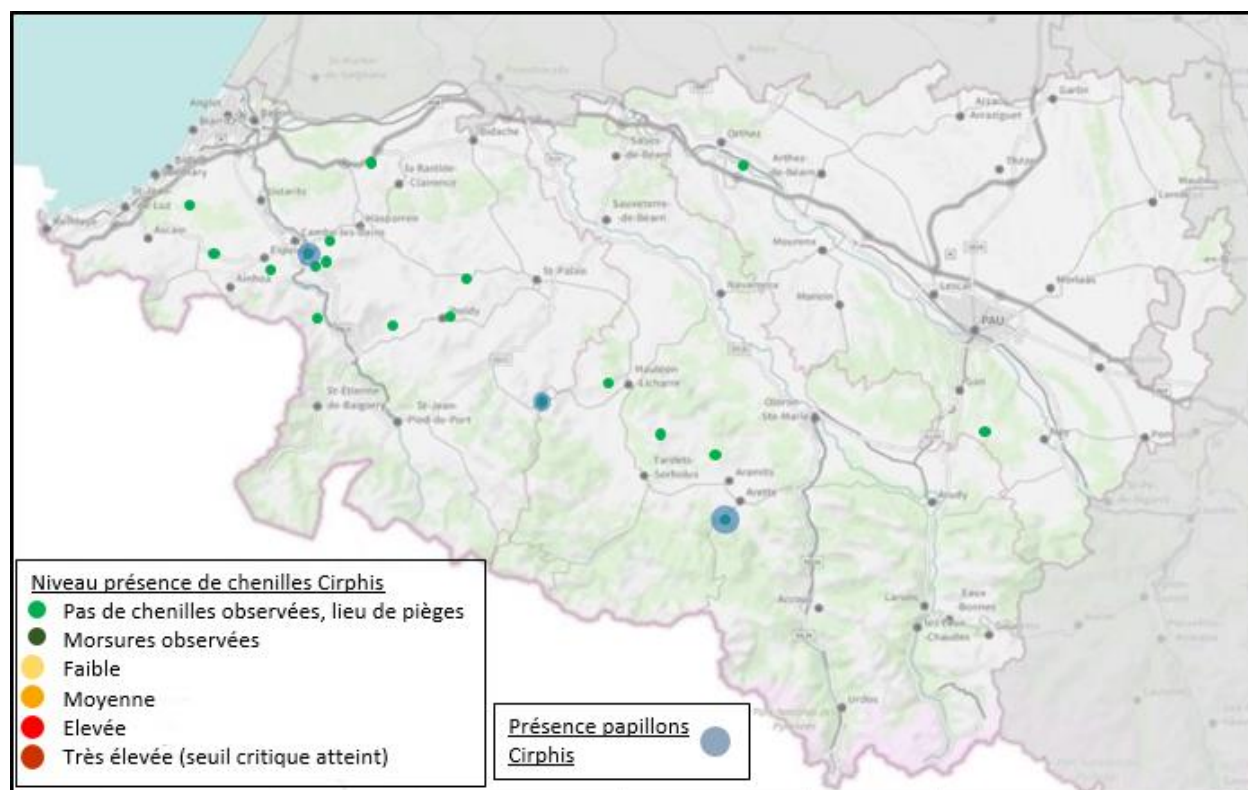
(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Prairie :

- Semaine du 12 août 2024 : quelques papillons capturés sur trois sites en 64 ; pas de chenilles observées ni de morsures.

Prairie

• Les observations de la semaine



Des papillons ont été capturés sur trois sites : ARETTE (3), CAMBO (2) et JUXUE (1).

Aucune chenille ni morsure n'ont été observées sur les sites.

A ce jour, le cirphis sur ces sites ne nécessite pas d'intervention particulière du fait de leur faible présence.

Il est important de rester vigilant, notamment avec les pluies et orages qui verdissent les prairies.



Cirphis capturé à Juxue. (Source CA64) Le papillon cirphis de 3 cm d'envergure est identifiable par sa tache claire sur ses ailes brun-acajou.

Évaluation du risque

A ce jour, le cirphis sur ces sites ne nécessite pas d'intervention particulière du fait de leur faible présence. Pour information, de grosses attaques de chenilles ont été signalées dans les Pyrénées Orientales de façon inédite.

Il est donc important de **rester vigilant**, notamment avec les pluies et orages qui verdissent les prairies.

- **Quelques rappels sur le cirphis**

Les critères de reconnaissance et des conseils pour intervenir sont disponibles dans le bulletin du 5 août.

- **Attention ne pas confondre avec d'autres papillons**

Des vols de papillons ont été observés sur certaines prairies mais ce ne sont pas forcément des papillons cirphis.

Voici deux exemples :

Sur les deux photos à droite, il s'agit de la Noctuelle *Autographa gamma* (Source CA64). Ce sont des papillons brun-noir avec une tache blanche-argentée sur les ailes. A la différence du cirphis, la tache centrale sur les ailes est en forme de Y avec des marbrures de part et d'autre. De plus, il y a 2 crêtes sur le thorax.



Il s'agit ici du papillon *Nomophila noctuella*. (Source 64). Son envergure est de 25 à 32mm et sa silhouette est très allongée. Il est brun clair avec des taches brunes foncées sur ses ailes.



- **Pour se tenir informé**

Un **avertissement**, diffusé chaque semaine, permet de suivre l'activité du cirphis à proximité de ses parcelles. Ce bulletin est édité par la Chambre d'Agriculture et diffusé via son site internet. Cette alerte est aussi publiée dans la presse hebdomadaire agricole, affichée par les coopératives, transmise aux radios locales si nécessaire et diffusée via Facebook sur le groupe Prairies.64.

Ce **groupe Facebook Prairies.64** permet d'échanger sur les prairies basco-béarnaises et d'être informé plus rapidement de la présence de chenilles.

Contacts :

Nathalie BARAT-VASSARD : 07.82.35.96.42 // n.barat-vassard@pa.chambagri.fr

Marie-Claude MAREAUX : 06 24 42 59 54 // mc.mareaux@pa.chambagri.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Terres Inovia, Ets Sansan, Euralis, FREDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, Gaïa Care Consulting, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".